

Des pirates d'eBay passent à la caisse!

Nos deux voyous de la Toile sont passés devant la justice de Californie pour violation de copyright.

Ils sont accusés d'avoir vendus par l'intermédiaire de la Toile des copies illégales de Norton pcAnywhere, Norton SystemWorks 2005 Premier, et Norton Ghost.

Habitants du New Jersey, les deux compères nommés Liu et Tian ont utilisé plusieurs identités d'utilisateurs eBay, pour vendre les logiciels entre le mois d'octobre et décembre 2005.

Cette poursuite a été engagée par la [Siia](#) (Software & Information Industry Association), une association spécialisée dans les poursuites dans le domaine de la violation du copyright.

Liu et Tian ont été parmi les premiers internautes à être attaqués par la Siia dans le cadre de son programme « Auction Litigation », dont la mission est de surveiller les réseaux populaires de ventes aux enchères comme eBay. Ce programme a pour ambition d'identifier les individus ou les groupes qui revendent des logiciels piratés. Symantec siège au sein de cette association.

Les deux pirates ont mené près de 8.000 ventes aux enchères pendant deux ans. Les deux accusés revendaient les solutions de Symantec à 123 dollars contre 750 dans le commerce. Un prix attractif qui explique le succès de l'offre.

Liu et Tian ont déclaré ne pas avoir connaissance du fait que les logiciels vendus sous le manteau étaient des versions pirates. Du coup, ils ont rapidement arrêté les ventes. Ils ont également donné à la Siia des documents contenant les noms des clients et des fournisseurs de logiciels.

Lors du procès, Liu a expliqué sur le ton du remord : « *Si j'avais été mieux informé des risques et de l'action de la Siia, je n'aurais jamais vendu de logiciels pirates* ».

D'après nos informations, les traders ont acheté les logiciels auprès de revendeurs parfaitement légitimes. L'affaire est donc encore loin d'être terminée.